

# Chez nous

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **34 (1977)**

Heft 10

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## La lente percée du rugby

Un sport où les joueurs étrangers font encore la loi en Suisse

L'apprentissage des mouvements de base est une école de patience.

Ils sont plus de 600 à jouer actuellement au rugby en Suisse. Si l'on ne peut pas encore parler d'engouement, on note désormais un intérêt certain pour ce sport, chez les plus jeunes en tout cas.

Le rugby va bientôt fêter son dixième anniversaire et, contrairement au jeu pratiqué en France, il n'attire pas encore la grande foule. Lorsqu'en 1968 plusieurs fonctionnaires internationaux — Anglais, Français et Belges principalement — décidèrent de faire renaître ce sport, personne n'accorda beaucoup de chance à cette initiative. Or, aujourd'hui, les faits sont là. Près de 650 licenciés sont inscrits auprès de la Fédération helvétique, un championnat de ligue nationale A réunit huit formations (Hermance, OBRN, Genève, Internationale Genève, Stade-Lausanne, Albaladejo Lausanne, Bâle et Nyon) et une équipe suisse a été mise sur pied qui dispute le Championnat d'Europe, groupe C.

Toutefois, il convient de préciser que les joueurs étrangers constituent encore la majeure partie des effectifs helvétiques. D'ailleurs, un règlement de la FIRA (Fédération internationale de rugby amateur) précise qu'il est possible d'introduire trois joueurs étrangers dans les rangs de l'équipe nationale. Ce dont ne se prive pas l'entraîneur suisse Daniel Montgermont.

Il précise: «Actuellement, le rugby est véritablement un sport d'amateurs. Les joueurs retenus pour la sélection nationale doivent payer de leur poche les déplacements. Cela nous pose des problèmes. Il est difficile, dans ces conditions, de constituer une formation solide. Lorsque nous avons décidé de mettre sur pied une sélection représentative, en 1972, nous avons surtout voulu faire connaître notre sport en attirant le public à des rencontres intéressantes. Nous y sommes d'ailleurs parvenus dans une certaine mesure, puisque l'équipe suisse — composée d'étrangers auxquels étaient intégrés... deux joueurs helvètes seulement — a attiré près de 1000 spectateurs pour son premier match international contre le Portugal à Neuchâtel.

Notre but suivant fut, bien sûr, de constituer une formation uniquement avec des Suisses. Cela nous a demandé du temps, mais maintenant nous pouvons participer au Championnat de la FIRA pour la seconde année consécutive.»

### L'avenir semble assuré

En fait, le rugby ne se porte pas mal du tout en Suisse. La Romandie se situe à l'avant-garde avec la majorité des clubs principalement réunis dans le bassin lémanique. Certes, de nombreux problèmes subsistent encore. La Fédération nationale est très jeune et ne bénéficie que de peu de soutien.

«Les autorités commencent à s'intéresser à nous, relève un responsable. Ainsi, il est prévu l'aménagement d'un terrain de rugby dans le futur complexe sportif de Vessy, près de Genève.

Mais surtout, et cela se révèle particulièrement important, les jeunes viennent toujours plus nombreux fréquenter les cinq ou six écoles ouvertes depuis cinq ans dans notre pays.»

«Il n'est pas très facile de recruter de nouveaux joueurs, poursuit Daniel Montgermont. Notre sport n'est pas très connu et l'on n'en parle guère dans les journaux. Toutefois, les retransmissions télévisées du tournoi des Cinq Nations constituent une formidable propagande en notre faveur. Dans les universités, des étudiants commencent à pratiquer cette discipline. Et les Suisses ne restent pas insensibles à ce mouvement. Quant à l'avenir, il semble assuré par les écoles de rugby. Actuellement, chaque région romande possède son école. Des jeunes viennent dès l'âge de 6 ans. A ce stade, bien sûr, nous leur faisons pratiquer des jeux éducatifs — sans empoignades — où nous les habituons à un certain contact et où nous essayons de leur donner l'amour de ce sport. Pour l'instant, ils sont près de 200 jeunes rugbymen à constituer les cadres de demain. Notre problème est maintenant de «tenir le coup» jusqu'à ce que ces éléments parviennent à maturité.»

Autre préoccupation, celle des dirigeants et des arbitres. Car, en 1968, lorsque le rugby fit son apparition en Suisse, personne n'était véritablement prêt à assumer des charges administratives ou techniques. L'apprentissage a été long.

«C'est pour cette raison que nous avons décidé d'envoyer des «éducateurs» en stage en France, où ils peuvent bénéficier des conseils de véritables spécialistes.»

Pour l'heure, le rugby achève de se structurer dans notre pays, à tous les niveaux. Au vu de l'effort consenti pour les jeunes, l'avenir semble assuré et rien ne s'oppose désormais à ce que cette discipline ne devienne, un jour, en Suisse, un sport populaire.

par Eric Willemin «Construire, Zurich»

## Campagne des pharmaciens suisses en faveur de l'effort physique

En 1975, la Société suisse de pharmacie établissait un programme réparti sur cinq ans et destiné à informer la population, chaque année, au mois de juin, sur les maladies dites de civilisation et en particulier sur les risques d'affection cardio-vasculaires. Après la suralimentation, le thème choisi cette année par les pharmaciens suisses, qui travaillent en collaboration avec une entreprise bâloise, c'est la sédentarité, le manque de mouvement occasionné par la vie moderne. Le coup d'envoi de cette campagne a été donné à Lausanne par le président de la Société suisse de pharmacie, M. Bédât, en

présence d'un spécialiste en physiologie clinique, le professeur Eric Jéquier ainsi que de divers sportifs, le champion de ski Philippe Roux, le Dr Dave James, ancien recordman du monde des 60 et 100 yards, et le Dr Philippe Clerc, ex-champion d'Europe du 200 m.

Le président Bédât a insisté sur la nécessité d'un effort collectif des milieux de la santé, du sport et de l'information pour sensibiliser la population à ce qu'il a appelé «les maladies évitables», puis il a décrit la campagne menée cette année par les pharmaciens. Un travail de préparation des pharmaciens à leur rôle de conseillers et d'informateurs a été entrepris par le biais de l'organisation de séminaires; une brochure de référence, rédigée par les responsables sportifs suisses et revue par le professeur Jéquier, leur a été remise ainsi qu'un répertoire des adresses utiles, associations préoccupées par les problèmes sportifs, listes des pistes de santé et quelques itinéraires de marche. Une brochure gratuite sera distribuée au public. Elle contient un test permettant de faire le point sur sa condition physique, des exercices simples pour développer mobilité, force et endurance ainsi qu'une table destinée à mesurer les progrès accomplis. De plus, les vitrines de toutes les pharmacies suisses contiendront un panneau rappelant le thème et les buts de la campagne: augmenter l'exercice physique pour prévenir différentes maladies, en particulier les affections cardio-vasculaires.

«Il n'est pas question d'obliger les gens à faire du sport mais de leur redonner la possibilité du choix entre un avenir plus ou moins exempt de soucis de santé, de leur faire prendre conscience que certains efforts physiques que nous ne faisons plus à cause de la mécanisation de la vie moderne sont non seulement nécessaires mais qu'ils peuvent procurer un réel plaisir», devait déclarer les organisateurs de la campagne.

«24 Heures»,  
édition nationale et vaudoise Lausanne

## Vevey: construction d'un bassin de natation couvert ?

La Municipalité de Vevey demande au Conseil Communal un crédit de 7 620 000 fr. (dont à déduire les subsides) pour la construction d'un bassin couvert de natation et la rénovation des installations existantes à la plage de Vevey-Corseaux. Un crédit complémentaire de 160 000 fr. est nécessaire pour le transfert à la commune de Vevey de la propriété de l'Association de Vevey-Corseaux Plage.

Le bassin couvert de natation mesurera vingt-cinq mètres sur onze, avec une profondeur pouvant atteindre deux mètres. Des locaux techniques et sanitaires, vestiaires, toilettes, douches et solarium sont prévus aussi bien pour le public et les écoles que pour le club de natation et le club de sports subaquatiques. La pos-

sibilité d'accueil dans les nouvelles installations sera de 2350 baigneurs. La mise en service est prévue en 1979.

La combinaison des installations existantes à Vevey-Corseaux Plage, d'un bassin olympique 50 m × 20 m, d'un bassin non-nageurs 12 m × 20 m, ainsi que d'une pateaugeoire à créer, d'environ 50 m<sup>2</sup>, tout à ciel ouvert et la mise à disposition d'un nouveau bassin couvert de 25 m × 11 m avec fond mobile, offre un équipement satisfaisant aux besoins d'une population d'environ 25 000 habitants, selon les critères de planification édités conjointement par les représentants de l'École fédérale de gymnastique et de sport de Macolin, la Fédération suisse de natation, les offices cantonaux de l'éducation physique de la jeunesse.

*« L'Est Vaudois », Montreux*

Evolution de l'éducation physique et expression corporelle

## **Le corps (tout seul) ça n'existe pas !**

Le corps, c'est quoi au juste? Une machine constituée de pièces osseuses articulées et mues par un réseau de muscles? Le but de l'éducation ou de la rééducation du corps est alors de le perfectionner et de le domestiquer pour qu'il remplisse toujours mieux son office et ce, par des méthodes rationnelles conçues selon des critères mécaniques. C'est cette conception qui a été à la base de l'éducation physique, de l'initiation sportive, de la physiothérapie.

Mais le corps ne serait-il pas plutôt une sorte de machine électronique puisque le muscle ne fonctionne, en fait, que sur l'ordre d'impulsions neurologiques organisées au sein d'un système fort complexe de nerfs sensitifs et de nerfs moteurs. Ces deux conceptions sont également déshumanisées car elles définissent le corps comme un organisme biologique rationnel et aboutissant à la création de techniques éducatives ou médicales qui s'adressent à l'organisme-corps et non à la personne.

Le sixième sens

Pourtant, le corps est un organisme tout à fait particulier puisqu'il possède la remarquable propriété de se percevoir lui-même. Après le corps « mécanique » et le corps « neurologique » voici donc qu'apparaît le corps « psychologique ».

Ainsi, on a découvert qu'à nos cinq sens connus (vue, ouïe, toucher, goût et odorat), s'en ajoutait un sixième, le sens kinesthésique qui permet de percevoir à partir des tensions musculaires et articulaires, les positions, les attitudes, les mouvements de son propre corps, tout ce qui permet en somme de le situer par rapport au monde extérieur. On comprend quel parti on peut tirer et on tire d'ailleurs du sens kinesthésique en éducation ou rééducation physique et dans l'apprentissage des gestes sportifs. De là est née et s'est développée la

psychomotricité chère aux éducateurs d'aujourd'hui. Mais cette conception se trouve elle-même dépassée aujourd'hui car le corps n'est pas seulement le siège de sensations dues à des attitudes et à des mouvements. C'est aussi à travers lui, il ne faut pas l'oublier, que sont vécues les relations affectives et émotionnelles telles que joie, tristesse, colère, peur, angoisse, tendresse, etc., liées (encore mystérieusement pour une part) à certaines tensions musculaires souvent inconscientes et à diverses modifications des sécrétions hormonales.

L'un des « grands prêtres » de cette évolution, le Français André Lapiere affirme: « le corps tout seul n'existe pas. Séparé de l'affectivité et de l'intelligence, il n'est qu'une abstraction, un concept creux. Le seul corps qui existe en tant que corps est le cadavre. Le corps vivant est toujours habité par le psychisme. Il n'y a pas un mouvement, pas un geste, pas la moindre tension musculaire qui ne réponde à une attitude mentale et je dirai même plus, qui ne soit intégrante de cette attitude. En ce sens, tout mouvement, toute attitude est nécessairement l'expression de l'être entier... »

Voilà de quoi désorienter... ou agacer nombre d'éducateurs ou rééducateurs physiques et plus d'un instructeur sportif également. Il est pourtant communément admis aujourd'hui que le corps est un moyen privilégié de perception et d'expression. Chez le petit enfant, il est même le premier, précédant les autres formes de la communication, notamment le langage. Il est non moins vrai, hélas, que sous prétexte d'éducation, l'enfant devient presque toujours dans la réalité l'expression du souhait de l'adulte censé savoir ce que l'élève doit faire de son corps comme de son esprit d'ailleurs. C'est ainsi que l'on brime (sans toujours s'en rendre compte) la créativité de l'enfant et que l'on porte atteinte à son autonomie.

L'unité de l'être

Le tout est de savoir si l'éducation physique, fut-elle psychomotrice, s'adresse seulement à « l'organisme-corps » ou à la personne dans son intégralité. Car on ne communique pas avec un organisme, on le traite et c'est ainsi qu'un malade se réduit à une « maladie » et un enfant devient un « élève » ou encore par exemple un « dyslexique » (difficulté d'apprendre à lire). Certes, tous les éducateurs savent que la créativité spontanée des enfants est limitée, qu'elle a besoin d'être guidée et stimulée et qu'il faut bien se fixer certains objectifs. Mais les éducateurs ne doivent jamais oublier qu'ils ont à faire à des êtres autonomes et libres même si l'équilibre entre les indispensables directives et le respect de cette autonomie et de cette liberté n'est jamais facile à trouver et à maintenir.

En fait, cette redécouverte de l'unité de l'être aboutit à une pédagogie axée davantage sur l'individu dans sa plénitude que sur le savoir et le rendement. Elle remet ni plus ni moins en cause une certaine conception de l'éducation

physique et sportive... et de l'éducation tout court.

*par J.-C. Orcel  
« La Tribune de Genève »*

A Saint-Cergue, l'avenir est en marche

## **Vaste complexe sportif à l'étude**

Saint-Cergue est en pleine expansion. Le bourg qui compte en morte saison quelque 500 habitants, s'appête à porter sa capacité d'accueil à 4000 personnes. Des projets, en cours de réalisation ou à l'étude, prévoient la construction par étape de 450 appartements et d'une soixantaine de chalets. Par ailleurs, promoteurs et autorités envisagent la création d'un complexe sportif. La société du Centre des sports et loisirs de Saint-Cergue est actuellement en formation. Saint-Cergue, qui possède déjà sur son territoire 420 chalets environ, va donc doubler ses possibilités d'hébergement. Le complexe résidentiel des Cheseaux-Dessus, qui une fois terminé représentera 257 appartements en ouvrira 62 dès l'automne. Une deuxième étape de 85 logements va débuter prochainement. A Bourne-saint, 6 immeubles jumelés de 10 appartements chacun sont en cours de construction. Quand au Grand Hôtel, les travaux de rénovation du bâtiment principal viennent de commencer. L'établissement va être restructuré en 36 appartements, habitables dès l'hiver.

Le Centre des sports et loisirs de Saint-Cergue, dont la commune sera actionnaire majoritaire, est censé se développer dans 4 secteurs. Sur la route d'Arzier est projeté un centre d'accueil, comprenant piscine, patinoire et courts de tennis couverts. Du côté de la Basse-Ruche un relais permettrait la pratique de l'équitation de promenade. Depuis les Cheseaux, une télécabine rejoindrait la Barillette et la Dôle. Le bois du Corps-de-Garde, lui, devrait disposer d'une salle polyvalente, centre d'animation été-hiver. De fait, les promoteurs immobiliers sont les premiers intéressés par le projet du Centre de sports et loisirs, la vente d'appartements dépendant en bonne part des installations de la station. Quant aux autorités de Saint-Cergue, elles souhaitent prolonger la durée de la saison touristique, et augmenter la fréquentation en week-end.

*« 24 Heures »,  
édition nationale et vaudoise Lausanne*